



Évaluation du Plan de rattrapage 2024



Déployée rapidement et réalisée de mars à décembre 2024, la mesure du Plan de rattrapage, confiée à COSMOSS par le ministère de l'Éducation, visait la mise en place d'actions supplémentaires auprès des jeunes et de leur famille pour renforcer la réussite éducative à la suite des interruptions scolaires.

Un regard évaluatif a été porté sur cette mesure exceptionnelle, en dehors des balises régulières de COSMOSS.

La cueillette de données révèle que les 45 actions déposées ont bien été réalisées. 8 172 personnes différentes ont été rejointes, dont 4 199 enfants de 6-12 ans, 2 595 jeunes de 12-17 ans ainsi que 793 jeunes adultes et 727 parents. Il s'agit d'un peu plus du double du nombre de personnes initialement visées par les stratégies déposées.

32 des 45 actions ont été réalisées en milieu défavorisé, 4 l'ont été sur des trajectoires d'immigration, 17 auprès de jeunes en situation de retard scolaire et 16 auprès des jeunes à risque de pertes d'acquis scolaires.

103 jeunes en parcours de francisation et 270 étudiantes et étudiants de la formation des adultes ont été rejoints.

Selon les personnes porteuses de ces initiatives, les actions ont fortement contribué au renforcement de la motivation scolaire (4,4/5), au développement des habiletés sociales (4,3/5) et à une meilleure gestion du stress (4,1/5).

Les actions ont également permis le renforcement de liens entre des jeunes vulnérables et des adultes significatifs.

Les membres du CRC ont été enchantés de la qualité du déploiement des 45 actions et de leurs impacts directs auprès d'enfants et de jeunes en situation de vulnérabilité et présentant des défis significatifs dans leur parcours scolaire.

La présentation de Ludovic Décoret, consultant en évaluation, sera transmise aux coordonnatrices COSMOSS pour partage aux partenaires. Elle a également été acheminée au ministère de l'Éducation.

Bravo à tous ceux et celles qui ont contribué à ces belles actions.



Qui sont les jeunes visés par COSMOSS ?



Dans le cadre de sa planification stratégique régionale 2024-2029, le CRC COSMOSS avait retenu comme 2^e orientation prioritaire de « Réaffirmer qui sont les jeunes prioritairement visés et s'assurer de les rejoindre ».

Le premier objectif de cet enjeu est de développer une compréhension commune de ce que sont la vulnérabilité et les inégalités de santé chez les jeunes et les familles.

La suite à la page suivante.

Qui sont les jeunes visés par COSMOSS ?

(suite)

Au cours de l'automne dernier, notre collègue Shanoussa Aubin-Horth, chargée de projet en réussite éducative et la Dr Sophie Marcoux, médecin spécialiste au sein de la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, ont procédé à une recension des écrits récents au Québec et au Canada, de même qu'à une recension des données scientifiques et statistiques sur cette question.

Mmes Horth et Marcoux ont présenté le fruit de leurs travaux aux membres du CRC COSMOSS.

Les résultats de leurs recherches réaffirment sans équivoque le poids du cumul des facteurs de risque dans le développement des enfants et des jeunes et l'importance d'agir tôt et en prévention pour réduire les inégalités sociales de santé.

Elles ont schématisé une définition actuelle de la vulnérabilité et les facteurs de risque à considérer pour guider l'action, de la grossesse à l'âge adulte. Cette actualisation de la vulnérabilité sera intégrée dans la mise à jour du Cadre de référence des plans d'actions stratégiques COSMOSS à l'automne.

Le partage de ces référents débutera lors du COTIM du 17 septembre avec les huit équipes locales et sera également abordé lors de la rencontre CRC-CLC du 30 septembre prochain.

« Vivre dans des conditions de pauvreté pendant la petite enfance serait un facteur de risque pire que la pauvreté à l'âge adulte »

(Observatoire des tout-petits, 2021)



Consultation sur l'enjeu du Passage à la vie adulte



Les consultations locales sur l'avenir de l'enjeu du Passage à la vie adulte se sont poursuivies et les huit territoires ont pu s'exprimer sur cette question. Il en ressort que 100 % des territoires considèrent que la concertation sur cet enjeu demeure importante.

Les rencontres sur ce sujet permettent aux organisations concernées de partager leur lecture des défis des jeunes adultes vulnérables et de développer des zones de collaboration.

La cible, soit « Abaisser à 4 % le taux de prestataires de l'assistance sociale chez les 18-29 au Bas-Saint-Laurent d'ici 2025 » n'a toutefois pas beaucoup de sens pour les partenaires de cet enjeu. Toutefois, ils ne sont pas parvenus à identifier une cible mobilisante qui refléterait les différentes dimensions (professionnelle, relationnelle et résidentielle) pour lesquelles les jeunes sont accompagnés dans cette étape de vie.

À la lumière de cette consultation, les membres du CRC ont convenu de l'importance de maintenir le Passage à la vie adulte comme l'un des cinq enjeux de COSMOSS afin de préserver la concertation sur ce thème, tout en laissant chaque milieu local décider de son intention de mener ou non des stratégies collectives et d'y octroyer du budget proportionnellement aux efforts à déployer.

La cible initiale est également abandonnée. Les organisations qui œuvrent auprès des jeunes âgés entre 16 et 30 ans seront plutôt conviées à poursuivre leurs travaux pour se reconnaître mutuellement et agir ensemble pour que les jeunes les plus vulnérables soient de mieux en mieux outillés dans leur transition vers la vie adulte.

Merci à tous ceux et celles qui ont apporté leur éclairage sur les travaux du Passage à la vie adulte.



L'INFO-CRC est une publication de COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Information

Emma Savard, directrice générale
Téléphone : 418 724-6440, poste 237
Courriel : esavard@cosmoss.gc.ca